



Communiqué de presse

Les filières agricoles françaises rappellent la notoriété et les garanties apportées par les démarches « Produits Agricoles de France » en complément de l'initiative Origin'Info

Paris, le 29 mai 2024 - Alors que la Ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, Olivia Grégoire a annoncé le déploiement « d'Origin'Info », démarche volontaire d'affichage de l'origine des ingrédients primaires des produits transformés, l'Association des Produits Agricoles de France – regroupant les interprofessions et organisations professionnelles nationales représentatives des filières agricoles – rappelle que cette initiative est complémentaire de la démarche « Produits Agricoles de France » qui bénéficie d'une notoriété reconnue auprès des consommateurs depuis sa création en 2014.

Cette démarche garantit d'une part, l'origine française des produits agricoles de la production à la transformation ainsi que le respect strict des exigences de la réglementation en vigueur, et est contrôlée d'autre part, par un organisme tiers indépendant.

Pour Jean-François Guihard, président de l'APAF : « *Les logos de nos produits agricoles de France apportent de nombreuses garanties en termes de traçabilité et de qualité. Ils sont crédibles et contrôlés, très utilisés sur les produits et très bien identifiés par les consommateurs, qui leur témoignent une réelle confiance. Nous encourageons vivement les entreprises à se rapprocher de notre démarche « Produits Agricoles de France ». L'utilisation conjointe du logo « Origin'Info » et « Produits Agricoles de France » démontrera un engagement total envers la valorisation des produits français. Elle donnera aux consommateurs les moyens de faire le choix de l'origine française, dans un enjeu à la fois de transparence et de reconquête de notre souveraineté alimentaire.* »

Des garanties totales pour les consommateurs avec les démarches « Produits Agricoles de France » :

- Une origine française à toutes les étapes de production et de transformation.
- Le respect du haut niveau d'exigence de la réglementation française, intégrant la protection de l'environnement, des normes sanitaires strictes, une traçabilité totale, un droit du travail protecteur des salariés, et pour les filières concernées le bien-être des animaux.
- Le respect d'un cahier des charges strict qui encadre l'utilisation des logos
- Une démarche crédible et contrôlée par un organisme tiers indépendant.



En quelques chiffres :

- Les logos Viandes de France sont reconnus par près de **94%** des Français, et plus de **75%** estiment que le logo est incitatif à l'achat (enquête UFC Que choisir – août 2016).
- Sur les viandes élaborées et produits transformés à base de viande (études menées par Interbev 2016, Inaporc 2022 et APVF 2023) :
 - o Plus de **1300 références** portent les logos Viande Bovine Française et Viande de Veau Française
 - o **65%** des références utilisant de la viande française portent le logo Viande Bovine Française, Viande de Veau Française ou Viande d'Agneau Française
 - o **50%** des références utilisant du porc français portent le logo Le Porc Français
 - o **70%** des volailles en libre-service portent le logo Volaille française
- **94%** des Français ont confiance dans les fruits et légumes frais, et le logo Fruits et Légumes de France est utilisé sur plus de **1500 références** de produits transformés
- **97%** des consommateurs ont confiance dans les produits portant le logo Pommes de terre de France, utilisé par plus de **250 opérateurs** engagés et sur les produits à base de pommes de terre transformées par une quinzaine d'industriels
- Le Logo Œufs de France est reconnu par plus de **85%** des Français et sa présence exerce une influence positive sur 75% des Français lors de leurs achats d'œufs coquille (enquête CSA pour le CNPO).

Contacts :

INTERBEV

Interprofession Bétail et Viande
www.interbev.fr . www.la-viande.fr
Contact : Cécile Lardillon - Tel : 01 44 87 44 76

INAPORC

Interprofession Nationale Porcine
www.leporc.com
Contact : Rachel Rivière - Tel : 01 44 93 60 05

APVF

Association pour la Promotion de la Volaille Française
www.volaille-francaise.fr
Contact : Véronique Elgosi - Tel : 01 53 58 48 10

CLIPP

Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits
Contact : Emilie Gillet - Email : clipp@clipp.asso.fr

INTERFEL

Interprofession des Fruits et Légumes frais
www.interfel.com
Contact : Victoire Genest - Tel : 06 15 52 15 08

ANIFELT

L'Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés
www.anifelt.com
Contact : Victoire Cassagnol - Tel : 06 71 09 12 25

GIPT

Groupement Interprofessionnel pour la Valorisation de la Pomme de Terre
www.gipt.net
Contact : Bertrand Ouillon - Tel : 06 23 17 39 61

CNIPT

Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre
www.cnipt.fr
Contact : Florence Rossillion - Tel : 01 44 69 42 10

VALHOR

Interprofession française de l'Horticulture, de la Fleuristerie et du Paysage
www.valhor.fr
Contact : Jean-Marc Vasse – jean-marc.vasse@valhor.fr

CNPO

Comité National pour la Promotion de l'Oeuf
www.oeuf-info.fr
Contact : Alice Richard - Email : alice.richard@cnpo.fr

CIPA

Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture
<https://www.poisson-aquaculture.fr/>
Contact : Marine Levadoux – Tel : 01 40 58 68 00